

## PROGRAMME DETAILLÉ DE L'ACTION DE FORMATION F-ATN13 -Accompagner les publics fragiles : repérage des fragilités et risques de perte d'autonomie

### ORGANISATION :

E-learning

### DUREE :

6h réparties sur 2 mois

### PRE-REQUIS

Aucun

Ce parcours de formation met en œuvre une pédagogie ludique accessible quel que soit le niveau initial de l'apprenant. Cette formation été développée par des professionnels du secteur qui assurent un accompagnement pédagogique tout au long du parcours.

### PROFIL DU STAGIAIRE

- Salariés débutants, demandeurs d'emploi, salariés en poste exerçant au domicile de personnes âgées, auprès de publics du grand âge et en perte d'autonomie
- Encadrants

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir repérer les risques de pertes ou d'aggravation de l'autonomie
- Savoir repérer et prévenir l'isolement social
- Savoir adapter son accompagnement aux fragilités de la personne et à l'entourage

### CONTENUS

#### **P-ATN38 : Prévenir le risque de perte d'autonomie ou son aggravation**

- Les principaux facteurs de risque de perte d'autonomie (ou de son aggravation) et les signes d'alerte
- La fiche outil repérage des risques
- Prévention des risques et relais efficaces

#### **P-ATN39 : Savoir repérer les situations d'isolement ou de perte du lien social**

- Identifier les signes et les indicateurs d'isolement social de la personne
- Intervenir de manière appropriée pour soutenir les personnes en situation d'isolement social ou de perte du lien social

#### **P-ATN40 : Savoir prendre en compte le rôle de l'aidant dans l'accompagnement**

- Comprendre le rôle de l'aidant dans l'accompagnement
- Repérer les facteurs de risque de l'aidant et savoir réagir
- Intégrer l'aidant dans le processus d'accompagnement et collaborer

### FORMATEURS

Responsable pédagogique : Corinne RIOL

- Consultante et formatrice dans le secteur médico-social
- Formation des intervenants
- Membre du jury du DEAES
- Accompagnement VAE Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- Accompagnement à la démarche qualité
- Évaluateur externe des ESSMS habilité par l'ARS
- Responsable d'un organisme de services à la personne durant huit années
- Master en Sciences Humaines



Formatrice en charge du suivi pédagogique : Élise VIDAL

- Formatrice multimédia
- Master II Humanités numériques
- Licence Sciences du langage
- L2 Psychologie

Tutrice : Camille DUMAS

- Formatrice multimédia
- Monitrice éducatrice
- Formation Langue des signes
- L2 Psychologie

Tutrice : Audrey LABBE

- Formatrice multimédia
- Titre Professionnel responsable en ingénierie pédagogique
- Licence LEA

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalités techniques Plateforme de formation accessible en full web (sans téléchargement) avec un identifiant et un mot de passe – Parcours de formation personnalisé permettant à l'apprenant d'évoluer à son rythme –
- Modalités pédagogiques - Apports théoriques : diaporamas, vidéos, quiz ... - Documentation et pistes bibliographiques - Appels téléphoniques personnalisés début et fin de parcours de formation (présentation du dispositif de formation, explicitation des objectifs pédagogiques, expression des attentes et représentations des stagiaires, évaluation de la formation) Tutorat en ligne, via une boîte mail ou par téléphone. Toute demande du bénéficiaire de la formation est traitée dans les 48 heures
- Modalités particulières de la formation à distance Article L6353-1 modifié par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 –art. 5 « ... la formation peut être séquentielle. Elle peut s'effectuer en tout ou partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement. Dans ce cas, le programme ... précise : 1° La nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser ; 2° Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance ; 3° Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire. » Décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes à distance Doit être précisé dans le programme : « les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation ; les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action. » Ces dispositions légales sont reprises dans le Protocole individuel de formation établi pour chaque stagiaire afin de porter à sa connaissance les conditions de réalisation de l'action de formation : calendrier, modalités pédagogiques, moyens et délais d'assistance, durée estimée et mode d'évaluation.

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION & D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Evaluation initiale, évaluation continue à chaque jeu et taux de réussite pour chacun des modules (score)
- Evaluation finale
- En fin de parcours, une Attestation est délivrée indiquant les résultats obtenus
- La connexion est illimitée durant le temps de formation (incluant l'apprentissage en ligne, le tutorat à distance, le livret pédagogique de fin de formation)